



# Lire et faire lire pour les droits humains

Mars 2017

**Thème : comprendre l'oppression**



## Le grand incendie

Le sous-titre pourrait être : « le pouvoir des mots ».

Dans un pays oriental, un grand Sultan fait brûler tous les livres. La population est courbée sous le joug, travaille, dort, rêve à peine car « les mots (leur) manquent ». Ils ne peuvent plus partager leur histoire, puisqu'il n'y a plus de livres.

Mais un jour, le narrateur, un enfant, reçoit sur le visage, porté par le vent, un morceau de page noircie où figurent ces mots : « Ô merveille, un jardin parmi les flammes ». Après réflexion, il l'écrit à son tour sur un mur blanc et il sera bientôt rejoint par d'autres. C'est le début d'une libération.

Gilles Baum. Illustrations Barroux. Éditions des Eléphants. 2016.

## Son public, sa démarche et son organisation

Les teintes noires, telles des pages brûlées ou noircies par la suie laissent la place à des couleurs éclatantes, des ciels bleus et des murs blancs, symbolisant la joie, l'espoir. Des couleurs primaires fortes, de grands traits de peinture font ressentir une forme de violence.

L'album démontre que la liberté d'expression passe par l'appropriation des mots, l'accès à l'instruction et à l'éducation. L'histoire des peuples se transmet aussi par l'écrit ; c'est pourquoi un peuple privé de livres n'est pas seulement privé de liberté, mais aussi d'Histoire, et de... futur, car comment se construire sans histoire(s) ? C'est aussi une population facile à contrôler, sans rêve, sans utopie, c'est la raison pour laquelle de tous temps les dictatures - symbolisées ici par « le grand Sultan, » ont tenté de contrôler, censurer, brûler les écrits. On se souvient des autodafés organisés par le régime hitlérien, ou décrits de façon apocalyptique par Ray Bradbury dans « Fahrenheit 451 ». Le livre propose en exergue la définition de ce mot, qui n'est cependant pas utilisé dans le texte

## Comment l'utiliser

Le niveau de lecture s'adresse prioritairement aux 7-10 ans. Cependant, la richesse du thème amène à le lire avec plaisir au-dessus de cette tranche d'âge.

Une première idée à faire émerger est l'importance de la transmission, par les livres, du développement de l'esprit critique (savoir lire et écrire pour s'informer et réfléchir). Une autre idée à amener est l'importance de la mémoire, de l'Histoire. Revisiter l'Histoire et les histoires permet de s'opposer au contrôle des informations exercé par les tyrans. Pourquoi brûler les livres ? À la violence infligée à un peuple sous le joug, s'ajoute celle qui consiste à le priver de mémoire et d'histoire car les dictateurs s'assurent ainsi de la docilité des gens qu'ils gouvernent.

Avec les plus grands, on abordera une autre question : pourquoi est-ce important au niveau d'un peuple, de pouvoir « rêver », d'avoir des utopies ? Des convictions ? Et de poser la question : seriez-vous prêts à vous engager pour vos convictions ?

## Finalement

L'éducation aux droits humains passe par l'éducation, l'instruction, la quête de mots. Cet album est symbolique de l'oppression (ici, la volonté de soumettre les peuples et son antidote, la résistance) mais aussi porteur d'un message adapté au combat d'Amnesty International : la liberté conférée par les mots, leur pouvoir, est importante : c'est en écrivant qu'Amnesty International fait libérer des prisonniers d'opinion, de par le monde.

## **Pour aller plus loin...**

### **Pour les plus jeunes :**

On abordera la question de la liberté d'expression sous l'angle de ses limites : peut-on tout dire ? Que faut-il éviter de dire ?

### **Pour les plus grands :**

Une question à travailler par exemple avec le jeu «la rivière du doute » :

- Une question possible : la censure peut-elle être nécessaire ? (c'est un reverso» de la question sur la liberté d'expression). Pour la rivière du doute ou débat mouvant, voir la fiche pédagogique méthodes (*Réf : SF 15 EDH 19*).
- Une deuxième : en cas d'information inconvenante, doit-on censurer ?

### **En introduction pour de grands ados :**

Le format « album » peut être utilisé pour des jeunes plus âgés : la lecture rapide de l'album est un angle pour aborder des thèmes qui dépassent l'âge de lecture prévu pour l'album. C'est une approche plus ludique, mais sérieuse au fond.

On peut ainsi aborder les questions suivantes :

- Sur le web, la circulation des informations est contrôlée : les sites à caractère pédophile ou xénophobe sont interdits. Travail sur les infos circulant sur le web et l'utilisation correcte du web mis en place dans beaucoup de collèges et lycées aujourd'hui : un créneau d'entrée pour l'EDH. Se faire accompagner de spécialistes de la question.
- Le « dépôt légal », instituant en France le contrôle bibliographique et la conservation de tous les écrits dans un lieu dédié, protégé, permet de contourner la censure, voire l'autodafé. Si cela n'existe pas, quels sont les risques de dérapage, au cas où une société est contrôlée par une dictature ?
- Est-ce qu'une telle situation est imaginable en France ?

### **Quelques exemples pour les intervenants :**

Diverses formes de censure existent dans notre pays ou dans le monde :

L'industrie cinématographique a instauré, par le biais de classement des films, des autorisations qui empêchent une large diffusion de certains films (films classés X, par exemple).

Aujourd'hui, en ligne, toutes sortes d'informations circulent aisément. Certains pays, comme la Chine, exercent systématiquement une censure à l'égard de tout contenu comportant une critique du régime.

Inversement, à un régime de dictature ou policier, il est désormais facile de s'assurer de la docilité de ses ressortissants en organisant la surveillance de tous nos moyens de communication : Skype, (récemment mis en évidence par Amnesty en janvier 2017). Déjà en 2013, Edward Snowden révélait au monde l'ampleur des programmes de surveillance de masse des communications des États-Unis et de l'Angleterre.

Au Vietnam, Amnesty International est intervenue en faveur de blogueurs qui ont fait l'objet d'emprisonnement.

Aux États-Unis, le Terrorism Act 2006 censure les discours contre la nation des djihadistes.

La loi Evin interdit toute propagande et toute publicité concernant le tabac : on a donc censuré, a posteriori, certaines affiches représentant des fumeurs (André Malraux, Jacques Tati) et Lucky Luke a opté pour le brin de paille à la place de son éternel mégot...